

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le**

Ré

Mc
k***22068698*****01 JUIN 2022**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0403 026 585****Nom**(en entier) : **ESSILOR BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Boulevard International 55, Boîte H, 1070 Anderlecht****Objet de l'acte : Démission et nomination administrateurs**

Extrait des résolutions écrites des actionnaires prises à l'unanimité le 9 mai 2022 :

"Première résolution

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Thierry Desmedt en tant qu'administrateur de la société et ce avec effet au 19 avril 2022.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident de nommer, avec effet au 19 avril 2022, Monsieur Franco Ferrante, domicilié au 5 rue Rosaville à Londres, en tant qu'administrateur de la société pour une durée de 6 ans.

Les actionnaires décident en outre que Monsieur Franco Ferrante exercera son mandat d'administrateur à titre gratuit.

Troisième résolution

Les actionnaires décident d'accorder une procuration spéciale à Jérôme Vermeylen, Jonathan De Landsheere, Thijs Herremans, Arthur van Greunsven et à tout autre avocat du cabinet ALTIUS CVBA, Avenue du Port 86C, boîte 414, 1000 Bruxelles. Chacune des personnes précitées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société en ce qui concerne l'accomplissement des formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, en ce compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication des résolutions précitées dans les Annexes au Moniteur belge et à la modification de l'inscription de la société à la Banque-Carrefour des Entreprises."

Pour extrait analytique,
Arthur van Greunsven - Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/06/2022 - Annexes du Moniteur belge